

Conseil de quartier des Invalides

mardi 2 février

Compte-rendu

➤ **Tour de table**

- Bruno DELGADO, adjoint au Maire en charge des conseils de quartier et des associations, entame la réunion en se présentant et en présentant ses collègues :
- Marguerite CHEVREUL, adjoint au Maire en charge des affaires sociales, de l'intergénérationnel et des relations avec les cultes, élue référente pour le quartier du Gros caillou.
- Esmeralda MONPLAISIR, conseillère d'arrondissement, élue référente pour le quartier des Invalides.

Il invite ensuite les participants connectés en visioconférence à se présenter :

- Fanny KOWAL
- Martin HAYE
- Corinne LEROY

➤ **Point sur le centre de vaccination**

Bruno DELGADO fait un point sur la stratégie vaccinale dans l'arrondissement :

« Le 7^e arrondissement est l'un des premiers à avoir ouvert un centre de vaccination opérationnel à la Maison des Associations, 4 rue Amélie. Nous avons commencé à y administrer des vaccins Pfizer-BioNTech dès le lundi 18 janvier.

« L'Agence régionale de santé nous a alloué seulement 420 doses par semaine. Sachant qu'il faut deux doses par personne, cela nous permet de vacciner 1680 personnes sur deux mois.

« À ce rythme, il faudrait 7 mois pour vacciner nos 5900 habitants de plus de 75 ans – ce rythme est encore ralenti par les personnes prioritaires de moins de 75 ans et les personnes qui s'inscrivent chez nous alors qu'elles n'habitent pas l'arrondissement. Sans compter également les problèmes d'approvisionnement, comme la semaine prochaine, où nous serons contraints de reporter plus d'une centaine de rendez-vous.

« Vous l'aurez compris, la situation est extrêmement tendue. Doctolib a été pris d'assaut : quelques minutes ont suffi pour que tous les créneaux soient réservés. Nous avons gardé des créneaux prioritaires pour les personnes venues s'inscrire à la Maison des associations, malheureusement cela n'a pas suffi et certaines d'entre elles n'ont pas pu obtenir satisfaction.

« Un médecin est présent pour s'assurer du bon respect des règles, notamment que les personnes n'étant pas âgées de 75 ans disposent bien d'une raison médicale de se faire vacciner. Même s'il y a des annulations de rendez-vous, nous ne déplorons aucune perte de vaccins grâce à un système de liste d'attente qui permet d'appeler en urgence des personnes pour finir les doses restantes en fin de journée.

« À l'heure actuelle, l'agenda de notre centre de vaccination est plein jusqu'en avril. Pour rappel, le calendrier vaccinal de la France est perturbé par des retards de production de Pfizer-

BioNtech. Sanofi, qui a abandonné son projet de vaccin français, devrait commencer à produire des vaccins Pfizer-BioNtech en juillet.

« Le deuxième vaccin, celui de Moderna, a déjà été livré dans les villes les plus touchées par l'épidémie, mais pour le moment, le 7^e arrondissement n'en fait pas partie. Quant au vaccin britannique AstraZeneca, il a été autorisé vendredi 29 janvier et les premières livraisons françaises interviendront fin mars. Pour ces raisons, le rythme des 1680 personnes tous les deux mois ne pourra malheureusement pas être augmenté à court terme, si tant est qu'il puisse être atteint.

« Pour conclure, le barnum de tests antigéniques à la mairie a définitivement fermé en janvier. Ce barnum a été un vif succès, ayant permis de tester plus de 2000 personnes à un moment où les pharmacies ne proposaient pas encore cette prestation. Aujourd'hui, celles-ci ayant pris le relais, Rachida Dati a préféré mobiliser les infirmières sur la priorité du moment, les vaccins. »

Madame KOWAL indique qu'elle n'arrive pas à s'inscrire pour obtenir un rendez-vous.

Monsieur DELGADO répond que le standard que nous avons mis en place (01 53 58 75 89) est effectivement difficile à joindre du fait de la demande extrêmement forte des habitants. Il conseille aux personnes souhaitant obtenir un rendez-vous de se déplacer directement à la Maison des Associations où l'on pourra les inscrire. Celle-ci est ouverte le lundi de 14h à 17h, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h et le samedi de 9h30 à 14h. Il indique que nous sommes les seuls à Paris à avoir ouvert ces deux facilités d'inscription.

Monsieur HAYE demande combien il y a de personnes prioritaires de moins de 75 ans dans l'arrondissement.

Monsieur DELGADO répond que c'est impossible à savoir, les personnes susceptibles de recevoir une ordonnance vaccinale n'étant pas recensées.

Madame KOWAL demande s'il y a des effets secondaires.

Monsieur DELGADO répond que les personnes vaccinées sont invitées à rester quinze minutes en salle d'attente après leur piqûre pour rester sous la vigilance du médecin. Pour l'instant, aucun incident n'a été signalé.

➤ **Point sur les travaux**

Nicolas SAILLEAU, directeur de cabinet, présente les principaux travaux ayant un impact sur la vie du quartier.

- Hôtel de Broglie (Assemblée nationale)

« Des emprises conséquentes ont été installées autour de l'hôtel de Broglie, aux angles Las Cases-Bourgogne-Saint-Dominique. Il s'agit de travaux de réhabilitation des bureaux à destination de l'Assemblée nationale. Ils dureront jusqu'en octobre 2022.

« Nous avons demandé l'installation d'un panneau informatif et la diffusion d'un courrier d'informations aux riverains avec une adresse mail et un numéro de téléphone pour répondre aux signalements des riverains.

- Réaménagement de la rue de l'Université (Assemblée nationale)

« La portion de la rue de l'Université entre l'esplanade des Invalides et la place du Palais Bourbon, donnant notamment sur le ministère des Affaires étrangères et l'Assemblée nationale, sera recalibrée afin de sécuriser la cohabitation voitures-piétons.

« Les trottoirs seront élargis, une zone pour les taxis sera créée, ainsi que des ilots centraux visant à sécuriser les passages piétons. Vu leur ampleur, nous demanderons à ce que ces travaux soient fixés en août.

- 10 rue Saint-Dominique (RIVP)

« La création de ces 254 logements sociaux dans les bâtiments de l'ancien ministère de la Défense est un très gros projet. Pour le détailler et le faire présenter par ses porteurs, nous organisons une réunion publique en mairie ce vendredi 5 février.

« L'installation de la grue à la mi-décembre a marqué le voisinage. Pour l'instant, les travaux ont été contenus à l'intérieur du site, néanmoins ils impliqueront prochainement de creuser des cavités conséquentes pour installer des équipements publics : un gymnase semi-enterré, une crèche et une salle de sport. Le compte-rendu de cette réunion est disponible sur le site de la mairie. »

Madame KOWAL demande qui est propriétaire de ce site.

Monsieur SAILLEAU répond que la Ville de Paris l'a racheté au ministère de la Défense en 2018.

Madame KOWAL demande s'il est prévu de faire une piscine.

Monsieur SAILLEAU répond que c'était un souhait de la mairie d'arrondissement qui n'a malheureusement pas été retenu pour des raisons de coût.

Monsieur HAYE demande si tout le site sera constitué de logements sociaux.

Monsieur SAILLEAU répond que lors de la vente, le site a été divisé en deux lots : l'un auquel on accède par la rue Saint-Dominique, cédé à la RIVP pour y faire du logement social, l'autre comprenant la façade historique boulevard Saint-Germain et le bloc donnant sur la place Jacques Bainville, cédé au groupe Constellation pour y faire un palace et des logements de luxe.

Monsieur HAYE demande la date de livraison de ces projets.

Monsieur SAILLEAU répond que les logements sociaux seront livrés au printemps 2023. Concernant le palace, Constellation n'a pas encore communiqué le calendrier précis de son projet, mais il est permis de penser, comme tous les grands projets parisiens, qu'il se fixe pour objectif les Jeux Olympiques de 2024.

Madame KOWAL demande si c'est la Ville de Paris qui a payé le rachat du site.

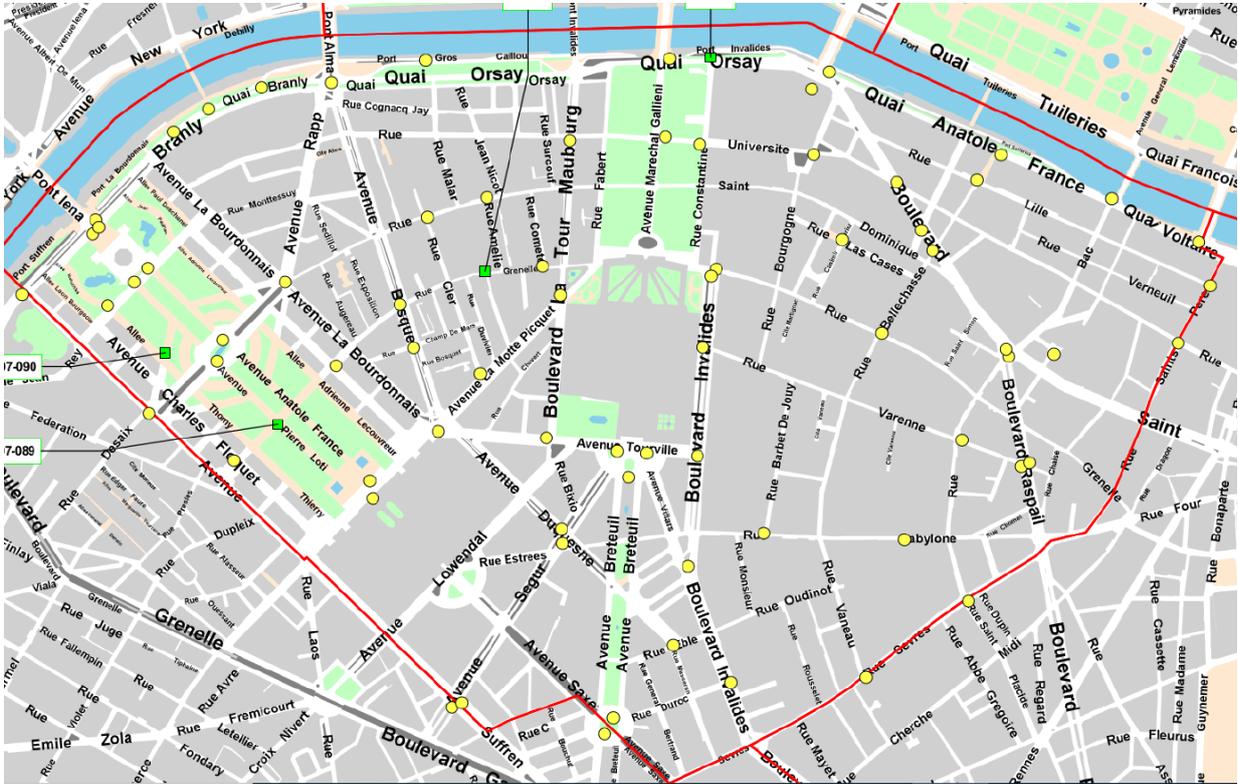
Monsieur SAILLEAU confirme que la cession des trois bâtiments qui seront transformés en logements sociaux a bien été payée par la Ville de Paris pour une somme de 29 millions d'euros. Ce montant particulièrement bas a pu être obtenu grâce à une décote spécifiquement prévue par la loi en cas de cession d'un bien public en vue d'y créer du logement social.

Concernant la partie cédée au groupe Constellation, la somme est confidentielle.

➤ Discussion libre

Madame KOWAL demande si les caméras de vidéoprotection sont bien efficaces et si l'on peut en connaître la position.

Monsieur SAILLEAU répond qu'il existe une carte des points d'implantation des caméras sur le [site](#) de la Mairie :



Une [carte Google](#) a également été créée sur le site [data.gouv.fr](#). Le Bulletin Officiel de la Ville de Paris recense, sous la forme d'un tableau, les points d'implantation des caméras : l'extrait concernant le 7^e arrondissement est joint en annexe de ce compte-rendu.

Le 7^e arrondissement est le mieux doté de la rive gauche avec 124 caméras, soit 1 pour 500 habitants (contre 1 pour 1000 en moyenne à Paris).

Leur efficacité est principalement constatée pour le flagrant délit : les voleurs sont régulièrement pistés et retrouvés dans la demi-heure suivant leur larcin grâce à la maîtrise technique des agents et leur bonne coordination avec les policiers sur le terrain. Ainsi, le taux d'élucidation est bon dans le 7^e.

Monsieur HAYE demande s'il y a un plan pluriannuel de dotation pour les caméras.

Monsieur SAILLEAU répond que oui. Ce plan pluriannuel est établi par la préfecture de police. En ce qui concerne l'arrondissement, le rythme est d'environ une nouvelle caméra tous les deux ans. C'est un rythme lent, mais qui est compensé par le fait que l'arrondissement est déjà particulièrement bien couvert, particulièrement sur le Champ de Mars qui concentre la plupart des faits délictueux.

Madame KOWAL demande si, à l'occasion du bicentenaire de la légion d'honneur dont elle représente le comité Invalides, il serait possible d'organiser quelque chose en commun avec la mairie du 7^e.

Monsieur DELGADO indique que la Mairie serait heureuse d'explorer cette possibilité, il invite Madame KOWAL à lui en faire part par mail.

➤ **Budget participatif.**

Monsieur DELGADO présente la nouvelle formule du budget participatif qui a fait l'objet d'une refonte de la Mairie de Paris. Leur financement n'est plus assuré par les Mairies d'arrondissement mais par la Mairie centrale à hauteur de 2 millions d'euros par projet. En contrepartie, leur nombre est limité : pour le 7^e arrondissement, ce nombre est fixé à deux, auxquels s'ajoutent les deux projets « Tout Paris ». Ces derniers devront respecter le thème : « Imaginer le Paris de demain ».

Monsieur DELGADO insiste sur le calendrier particulièrement court fixé par la Mairie de Paris, surtout en ce qui concerne le dépôt des projets :

- 4-28 février dépôt des projets
- Du 1^{er} au 26 mars : Études de recevabilité
- Du 29 mars au 18 juin : Instruction
 - Du 29 mars au 7 mai : analyse participative des projets, organisation d'ateliers de discussion et d'enrichissement, réflexions pour fusionner les projets similaires.
- Du 21 juin au 9 juillet : commissions d'arrondissement, chaque maire arrête définitivement la liste des projets soumis au vote.
- Automne 2021 : vote

Les critères de recevabilité sont les suivants : les projets doivent relever des compétences de la Ville de Paris, ne pas créer de dépense de fonctionnement et ne pas consister en un aménagement lourd de l'espace public, comme la réfection d'une place ou d'une rue.

L'inscription est obligatoire pour déposer un projet. Au moment du vote à l'automne, une carte citoyenne sera nécessaire pour voter.

Madame CHEVREUL constate que la nouvelle formule favorise plutôt les très gros projets. Elle demande si la mairie d'arrondissement a des idées.

Monsieur DELGADO répond que les préoccupations des habitants sont souvent concentrées sur la rénovation et la mise en valeur du patrimoine. Il incite les habitants à le recontacter et à recontacter Madame MONPLAISIR pour réfléchir ensemble sur les projets.

Monsieur HAYE demande si, après le 28 février, aucun nouveau projet ne pourra être déposé.

Monsieur DELGADO répond qu'effectivement, aucun nouveau projet ne pourra être déposé après cette date. Par contre, la phase d'instruction pourra permettre le remodelage des projets et l'éventuelle fusion des projets similaires.

En l'absence d'autres questions, Monsieur DELGADO remercie les participants et clôt la réunion.

➤ **Annexe 1 : tableau des points d'implantation des caméras dans l'arrondissement**

494

BULLETIN OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS

1^{er} février 2019

Arrondissement (suite)	Numéro (suite)	Implantation (suite)
75007	07001	Place de Fontenoy, Ecole Militaire
75007	07002	Place de Fontenoy, rue d'Estrées
75007	07016	Rue de Varenne, rue Vaneau
75007	07075	Rue Recamier, rue de Sèvres (côté pair)
75007	07080	Quai d'Orsay, rue Robert Esnault Pelterie
75007	07082	Avenue de la Bourdonnais, quai Branly côté impair
75007	07083	Avenue de la Motte-Picquet, Champ de Mars, Ecole Militaire
75007	07084	Rue de l'Université, avenue Franco-Russe
75007	07087	Rue de Grenelle, square de La Tour-Maubourg
75007	07089	Avenue Charles Rislér, allée Pierre Loti
75007	07090	Avenue du Docteur Brouardel, allée Thomy Thierry
75007	07091	Rue Champfleury, rue Charles Floquet
75007	07092	Rue de Grenelle, rue des Saints-Pères
75007	10583	Pilier Est de la Tour Eiffel
75007	11264	Avenue de Ségur, avenue de Suffren
75007	11361	Place Saint-Thomas d'Aquin, rue Saint-Thomas d'Aquin
75007	12509	Boulevard Saint-Germain, boulevard Raspail
75007	13455	Ecole Militaire, Champ de Mars
75007	14157	Rue Saint-Dominique, rue Cler
75007	17103	Quai Branly, avenue de Suffren
75007	17567	Avenue Saxe, avenue Breteuil (place de Breteuil)
75007	18769	Place André Tardieu
75007	19899	Pilier Ouest de la Tour Eiffel
75007	20276	Rue Duroc, boulevard des Invalides
75007	21909	Boulevard de la Tour Maubourg, rue de l'Université
75007	22580	Rue de Babylone, rue Barbet de Jouy
75007	23371	Port de Solférino, niveau Musée de la Légion d'Honneur — Seine
75007	28398	Boulevard de la Tour Maubourg, avenue de Tourville
75007	29075	Port des Invalides, aval du pont Alexandre III — Seine
75007	29504	Boulevard Saint-Germain, rue de Bellechasse
75007	30736	Rue de Sèvres, rue du Bac
75007	31779	Rue de Grenelle, rue de Bellechasse
75007	33167	Rue des Saints-Pères, rue de Lille
75007	33282	Avenue du Maréchal Galliéni, rue de l'Université
75007	34479	Avenue du Général Détrié, avenue Charles Floquet
75007	36804	Place Jacques Rueff
75007	37705	23, rue de Babylone
75007	38775	Place de la Résistance
75007	38933	Rue Lille, rue de Bellechasse
75007	39480	Boulevard Raspail, rue de Varenne
75007	39764	Avenue de la Motte Picquet, boulevard de la Tour Maubourg
75007	39930	Rue Jacob, rue des Saints-Pères
75007	39992	Quai Branly, pont d'Iéna
75007	46990	Pont Alexandre III, quai Anatole France
75007	49553	Pilier Nord de la Tour Eiffel
75007	51211	Boulevard Raspail, rue de Varenne
75007	52217	Avenue de Suffren, avenue Joseph Bouvard
75007	52733	Assemblée Nationale
75007	53718	Place du Général Gouraud

Arrondissement (suite)	Numéro (suite)	Implantation (suite)
75007	54776	Port du Gros Caillou, aval pont des Invalides — Seine
75007	55428	Avenue de Tourville, avenue de Ségur
75007	55440	Rue Las Cases, rue Casimir Perrier
75007	56074	Place Jacques Rueff
75007	56154	Avenue de Tourville, avenue de Villars
75007	56538	Rue de la Comète, rue de Grenelle
75007	56623	Rue de Grenelle, rue de Talleyrand
75007	58390	Avenue de la Motte Picquet, rue Cler
75007	58617	Boulevard des Invalides, rue de Grenelle
75007	59027	Avenue Bosquet, rue du Champ de Mars
75007	59293	Avenue Emile Deschanel, avenue de Belgrade
75007	59729	Rue du Bac, rue de Varenne
75007	60073	Port des Invalides, aval pont de la Concorde — Seine
75007	60800	Boulevard des Invalides, rue de Varenne
75007	61705	Place de l'Ecole Militaire, avenue de La Motte-Picquet, avenue Duquesne
75007	63877	Port de la Bourdonnais, aval pont de l'Alma — Seine
75007	65614	Rue Masseran, rue Eblé
75007	65857	Avenue Bosquet, rue de Grenelle
75007	66070	Port de Solférino, niveau Musée d'Orsay — Seine
75007	69064	Boulevard des Invalides, avenue de Tourville
75007	69116	Boulevard Raspail, boulevard Saint-Germain
75007	69121	Rue de l'Université, rue de Constantine
75007	69173	Avenue Duquesne, avenue de Ségur
75007	71064	Quai Anatole France, Pont Royal
75007	71658	Place Joffre
75007	72958	Pont de la Concorde, quai Anatole France
75007	75099	Avenue Saxe, avenue Breteuil (place de Breteuil)
75007	75710	Boulevard Saint-Germain, rue de Solférino
75007	76202	Quai Branly trottoir Nord
75007	77782	Quai Branly voie Nord
75007	78263	Quai Anatole France, rue de la Légion d'Honneur
75007	78472	Port de Solférino, niveau 23, quai Anatole France — Seine
75007	78678	Avenue Gustave Eiffel, allée des Refuzniks
75007	79336	Rue de l'Université, boulevard Saint-Germain
75007	83731	Place du Palais Bourbon
75007	83784	Mail Branly, Passerelle Debilly
75007	84190	Rue de Sèvres, rue Vaneau
75007	85482	Avenue de Ségur, avenue de Suffren
75007	86183	Rue Saint-Dominique, rue Amélie
75007	86298	Pilier Sud de la Tour Eiffel
75007	86874	Port des Invalides, amont du pont Alexandre III — Seine
75007	87406	Quai Voltaire, pont du Carousel
75007	89776	Port du Gros Caillou
75007	90890	Pont des Invalides (amont) — Seine
75007	93957	Place Vauban
75007	96815	Rue Duquesne, avenue de Ségur
75007	97187	Pont Royal (amont) — Seine
75007	83731B	Place du Palais Bourbon
75007	86298B	Pilier Sud de la Tour Eiffel

➤ **Annexe 2 : fiche récapitulative sur le budget participatif**

Présentation

Le budget participatif existe depuis 2014. Il permet à tous les Parisiens de proposer leurs idées de projets concernant n'importe quel thème comme le cadre de vie, l'environnement, l'action sociale, la culture ou encore le sport.

Seules réserves : d'une part, les projets doivent relever des compétences de la Ville de Paris, d'autre part, les projets d'aménagement lourd de l'espace public, comme la réfection d'une place ou d'une rue, ne sont plus acceptés depuis 2018 (« Dès qu'un projet nécessite un marteau-piqueur, c'est non »).

Après une étude vérifiant leur faisabilité, les projets sont soumis au vote par internet ou par des bureaux de vote éphémères. Ces bureaux de vote sont le plus souvent installés en mairie, à la maison des associations et sous la forme de triporteurs aux abords des marchés.

Les projets recueillant le plus de votes sont déclarés lauréats et réalisés.

Financement et nombre de projets lauréats

Jusqu'en 2021, le nombre de projets lauréats était seulement limité par la capacité financière de l'arrondissement. Chaque maire pouvait y consacrer tout ou partie de son enveloppe dédiée aux Investissements d'intérêt local (IIL), soit 2,1 million d'euros annuels dans le 7^e, bénéficiant d'un abondement de 200 % de la Mairie centrale.

Cette année, chaque projet sera financé directement par la Mairie centrale jusqu'à 2 millions d'euros. En contrepartie, le nombre de projets lauréats est désormais fixé à 59 dans tout Paris, dont 2 pour le 7^e arrondissement.

Deux projets pourront concerner tout Paris, sous réserve de respecter une thématique déterminée annuellement par la Mairie centrale. Pour 2021, la thématique est : « Imaginer le Paris de demain ».

Rappel : historique des projets dans le 7^e arrondissement

Depuis 2014, 986 projets ont été soumis au vote dans notre arrondissement dont 31 lauréats. Parmi ces lauréats, 5 ont dû être abandonnés car, concernant le Champ de Mars, ils n'ont finalement pas obtenu les autorisations patrimoniales nécessaires ou sont entrés en conflit avec des projets déjà en cours. Les 26 projets restants sont réalisés ou en cours de réalisation :

Quartier Gros caillou

- Verdir la maison des associations du 7^e (BP 2015, réalisé pour 8000 €)
- Aménager et équiper la cour de l'école La Motte Picquet (BP 2015, réalisé pour 50 000 €)
- Piano à la maison des associations (BP 2016, réalisé pour 2600 €)
- Aménagement du passage Jean Nicot (BP 2016, réalisé pour 40 000 €)
- L'école La Motte Picquet aux normes numériques (BP 2016, réalisé pour 30 000 €)
- Aire de pétanque et bancs écologiques au Champ de Mars (BP 2016, réalisé pour 40 000 €)
- Des arbres pour la rue Cler (BP 2016, réalisé pour 12 000 €)
- Plus d'arbres pour la rue Cler (BP 2017, réalisé pour 16 000 €)

- Réaménagement des allées du Champ de Mars (BP 2017, réalisé pour 600 000 €)
- Piétonnisation et mise en valeur de la rue du Gros Caillou (BP 2017, réalisé pour 14 000 €)
- Du matériel numérique et pédagogique pour l'école maternelle Saint-Dominique (BP 2017, en cours de réalisation pour 10 000 €)
- Un podium pour les écoles du quartier (BP 2018, réalisé pour 10 000 €)
- Restaurer les peintures murales de Saint Pierre du Gros Caillou (BP 2018, en cours de réalisation pour 350 000 €)

Quartier École militaire

- Redonner leur éclat aux fontaines de l'avenue de Breteuil (BP 2016, réalisé pour 160 000 €)
- Lecture et partage pour les enfants de l'école Éblé (BP 2018, réalisé pour 8000 €)
- Restauration et mise aux normes des horloges de l'église Saint François Xavier (BP 2019, en cours de réalisation pour 150 000 €)

Quartier Invalides

- Restauration de la chapelle des baptêmes de l'église Sainte Clotilde (BP 2018, en cours de réalisation pour 235 000 €)

Quartier Saint Thomas d'Aquin

- Restauration des portes principales de l'église Saint Thomas d'Aquin (BP 2016, réalisé pour 22 000 €)
- Mur végétal au 65, rue du Bac (BP 2016, réalisé pour 5 000 €)
- Modernisation des sanitaires du jardin Catherine Labouré (BP 2017, réalisé pour 50 000 €)
- Éclairage de la façade de l'église Saint Thomas d'Aquin (BP 2017, en cours de réalisation pour 150 000 €)
- Sauvegarde de la fontaine du Fellah (BP 2017, réalisé pour 30 000 €)
- Rénovation de la fontaine du Fellah (BP 2019, en cours de réalisation pour 160 000 €)
- Restauration et remise en service des lampadaires télescopiques du pont du Carrousel (BP 2019, en cours d'étude, estimation à 25 000 €)

Dans tout l'arrondissement

- Hôtel aux insectes dans les jardins et parcs du 7^e (BP 2016, réalisé pour 1000 €)
- Des tableaux numériques pour les écoles élémentaires du 7^e (BP 2019, en cours d'étude, estimation à 162 000 €)

Moyenne : 90 000 € par projet.